



« La famille, unité fondamentale de la société et milieu naturel pour la croissance et le bien-être de tous ses membres, et en particulier des enfants, doit recevoir la protection et l'assistance dont elle a besoin pour pouvoir jouer pleinement son rôle dans la communauté » rappelle le préambule de la Convention Internationale des Droits de l'Enfant (CIDE). Les déclinaisons de ce principe fondamental (articles 18 et 19) excluent que la seule façon de protéger un enfant soit de le soustraire à sa famille. Pour autant l'intervention sur le milieu familial et dans le milieu familial doit être contenue par le principe de non-ingérence dans la vie privée (art. 16).

Lieu du colloque

ESPE Académie de Rouen
Amphithéâtre 250
2 Rue du Tronquet
76821 Mont-Saint-Aignan



Inscription

LIBRE, GRATUITE
Impérative avant le 14/11/2013

Par courrier, téléphone
ou mail auprès de :

Association Les Nids
Virginie PINABEL
27 rue du Maréchal Juin
76130 Mont-Saint-Aignan
Tél. 02.35.76.80.09
vpinabel-siege@lesnids.fr

www.lesnids.fr

Journée Internationale des Droits de l'Enfant

7^e COLLOQUE AGIR DANS LE MILIEU

PRATIQUES INNOVANTES DE SOUTIEN À LA PARENTALITÉ

Mercredi 20 novembre 2013
à Mont-Saint-Aignan



Ref. 66256 - GABEL 02 32 82 39 39



Donner
le temps
de grandir

L'association Les Nids

organise avec le soutien
du Barreau de Rouen son

7^e COLLOQUE

consacré aux pratiques
en travail social et
aux droits de l'enfant

Née de l'initiative de Mme Lecœur décidant il y a plus de 80 ans, en rupture avec les mœurs de son temps, l'accueil des fratries privées de leur famille, l'association Les Nids s'efforce de faire partager et de promouvoir toutes les pratiques d'aujourd'hui permettant que tous les enfants aient le droit et le temps de grandir comme les autres.

Ce colloque annuel s'adresse aux professionnels de l'enfance, travailleurs sociaux, enseignants, avocats de la famille, magistrats, soignants, cadres...

C'est un temps de formation et permet aussi de nombreux échanges entre professionnels.



Programme

8h30 > **Accueil**

9h00 > **Ouverture du colloque**

Caroline DUTARTE, Vice-Présidente du Département de Seine-Maritime

Philippe LESCENE, Bâtonnier du Barreau de Rouen

Jean-Luc VIAUX, Président de l'association Les Nids

9h30 > **Comprendre le milieu, agir sur le milieu : les contours de la Protection de l'Enfance demain ?**

Animé par Martine DUBOC

Agir dans le milieu : voyage au cœur des paradoxes de la Protection de l'Enfance

Conférence d'Alain GREVOT - Conseiller Enfance et Famille à l'ODAS, délégué du Défenseur des Droits et de la Défenseur des enfants en charge d'une mission sur les défaillances du système de protection de l'enfance

Présentation du Service Éducatif en Milieu Ouvert avec Hébergement (SEMOH)

Association Recherche, Education, Territoires, Interventions, Sociabilités (74)

Présentation du Service de Protection, Médiation, Prévention (PMP)

Association Œuvre de Secours aux Enfants (75)

Présentation du service d'AED/AEMO Petite Enfance

Association Les Nids (76)

Présentation du Service pour le Maintien à Domicile (SMD)

Association Les Nids (76)

12h30 > **Déjeuner libre**

13h45 > **Café**

14h00 > **Travailler avec le parent quand l'enfant est en danger : quels repères ?**

Animé par Frédérique EUDIER

L'évaluation des pratiques : réfléchir et penser

Conférence de Michel BOUTANQUOI - Maître de conférences Hdr, laboratoire de psychologie, Université de Franche-Comté

Compatibilité de l'article 9 du code Civil (respect de la vie privée) et des articles 375 et suivants du code civil (domaine d'intervention du Juge des enfants)

Sylvie BRETON-LARDENOIS et Isabelle DELACOUR - Avocates au Barreau de Rouen

Précarité et monoparentalité : quelles conséquences au quotidien pour les enfants ?

Quel soutien spécifique imaginer ?

Christian FESTA - Pédopsychiatre

Politique de cohésion sociale, inclusion de l'enfant et soutien à la parentalité :

le Programme de Réussite Éducative (PRE) de la Ville du Havre

Myriam JACQUENS-KROOTHOEP - Responsable du projet "réussite éducative"

16h45 > **Clôture**

17h00 > **Moment de convivialité**

Protéger un enfant, c'est aider sa famille à répondre le mieux possible à ses besoins et non pas l'enfermer dans une norme théorique de bonne parentalité. Cela implique des approches nécessairement plurielles et pluri-professionnelles, sans cesse remises sur le métier car il n'existe pas, non plus, une norme universelle de bonnes pratiques. Intervenir pour et dans les familles nécessite d'adapter chaque pratique à des situations sociales singulières et créer les conditions d'une réappropriation parentale de l'espace normatif familial.

Il faut donc inventer sans cesse des pratiques qui tiennent compte au mieux d'une triple exigence : d'une part, garantir le respect des droits de chacun, parent et enfant ; d'autre part, garantir à l'enfant le droit à ce que sa famille soit soutenue face à ses difficultés et enfin s'assurer que l'ensemble des risques et dangers que l'enfant peut encourir au sein de sa famille peut être contenu (danger pour son développement, ou sa santé, manques éducatifs, violences psychologiques ou physiques, négligences etc.).

Ce colloque a ainsi pour objectif de mettre en perspective quelques pratiques innovantes respectant les droits de l'enfant. Comment et pourquoi agir dans le milieu « naturel » de l'enfant ? Avec quels outils de clinique éducative répondre aux parents qui, malgré leur situation de précarité, demeurent des parents ? Comment protéger des enfants tout petits en accompagnant à domicile des parents souvent dépassés ou démunis ? Comment aider des parents porteurs d'une culture venue d'ailleurs face à des enfants confrontés à nos références culturelles, avec des problèmes et des régles d'ici et de maintenant ?

Nous aborderons la question de l'évaluation de ces pratiques et la confrontation au droit des familles à être respectées dans leur intimité, car il s'agit aussi de mettre en tension des pratiques entre elles pour les enrichir et en susciter d'autres. Agir directement dans le milieu familial suppose une adaptation constante à la mobilité des enjeux éducatifs et affectifs et la prise en compte de l'environnement, lui aussi mouvant, dans lequel grandissent les enfants.